



BPJEPS Activités Équestres

Fiche d'inscription VETP & Sélections

Validation des Exigences Techniques Préalables à l'entrée en formation BPJEPS activités équestres & aux sélections du CREIF

Je souhaite m'inscrire aux VETP : Dressage, Obstacle et Travail à pied

Inscription au test B : 30€ le test ou 90€ les 3 : Dressage Obstacle Travail à pied

Attention : Les chevaux ne sont pas fournis. Il revient au candidat de se présenter avec son cheval ou de prendre contact avec le centre d'examen pour procéder à la location d'un cheval si ce dernier le propose.

Date du VETP désiré (Cf. calendrier) : **Lieu :**

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Dépt. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail(obligatoire) :

Mon souhait de lieu de Formation :

Dossier à retourner au CREIF **15 Jours avant la date**, accompagné des pièces **obligatoires** ci-dessous :

Par courrier : CREIF * 56, rue des Renaudes * 75017 Paris

Par Mail : dketley@cheval-iledefrance.com (le chèque est à envoyer par courrier)

- Chèque à l'ordre du « CREIF »
- Fiche d'inscription avec photographie
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- 1 certificat médical de **non-contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation** datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation
- 1 copie de l'AFPS, du PSC 1, du PSE 1 ou 2, de l'AFGSU 1 ou 2 ou du SST valide
- Justificatif de réussite aux autres tests si vous vous inscrivez à un seul test

Les personnes en situation de handicap doivent fournir un avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.

Une convocation aux VETP vous sera adressée par mail 8 jours avant la date

Fait à le Signature du candidat :